

CONTREFAÇON EN LIGNE : L'UNIFAB ALERTE LES E-CONSUMMATEURS !

M. Christian Peugeot, président de l'Union des Fabricants (UNIFAB) et **M. David Lisnard**, maire de Cannes - président de l'agglomération Cannes Lérins - vice-président du département des Alpes Maritimes, **auront l'honneur d'accueillir M. Gérald Darmanin**, ministre de l'action et des comptes publics, **M. Bernard Brochand**, député des Alpes Maritimes, **M. Christophe Blanchet**, député du Calvados, **ainsi que M. Rodolphe Gintz**, directeur général de la douane, **M. Jean-Philippe Lecouffe**, général de division et sous-directeur de la police judiciaire de la gendarmerie nationale, **et M. Pascal Faure**, directeur général de l'institut national de la propriété industrielle (INPI), **pour le lancement de la campagne de sensibilisation destinés à alerter les consommateurs sur les effets et conséquences sanitaires, économiques et environnementales de la contrefaçon, notamment achetée en ligne, le 15 juillet prochain à la Mairie de Cannes.**

A cette occasion, une exposition de faux produits saisis par la douane ainsi qu'une destruction vertueuse inédite de produits contrefaisants sont programmées pour démontrer la diversité des produits copiés comme le montre le visuel de la campagne ci-dessous.

LES MEILLEURS PLANS N'EN SONT PAS FORCÉMENT... ATTENTION A LA CONTREFAÇON est le slogan porté par les équipes de l'Unifab du 15 juillet jusqu'au 17 août dans le sud de la France. Les touristes et locaux des plages et marchés des villes de Cannes, Nice, Saint-Tropez, Ramatuelle, Pampelonne, Antibes, Juan-les-Pins, Cassis, Bandol, Marseille, Aix-en-Provence, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz... seront ainsi sensibilisés au devoir citoyen de lutte anti-contrefaçon pour soutenir l'économie et l'innovation françaises, préserver leur santé, leur sécurité, l'environnement, l'emploi et éviter le vol de leurs données personnelles qui est très facile sur Internet.



L'objectif est d'informer la population pour qu'elle soit plus vigilante lors de ses achats en ligne et évite de se faire tromper par des offres de faux produits à la place des produits authentiques. La page nonalacntrefacon.com, spécialement créée pour étayer l'information des e-consommateurs, leur donnera ainsi toutes les informations nécessaires.

Plus de 100 000 tracts, bilingues français / anglais, et cartes postales accompagnant de nombreux goodies, à l'effigie de cette campagne élaborée sur le thème de la consommation en ligne, seront directement distribués aux vacanciers en leur donnant des conseils pour éviter de devenir les complices des contrefacteurs en achetant de faux produits. Le visuel d'une plateforme fictive de contrefaçons, qui propose des produits très différents, met en avant les risques et conséquences, souvent méconnus, de ces biens illicites.

Une vaste campagne d'affichage, en partenariat avec JCDECAUX, sur plusieurs centaines d'emplacements publicitaires, et un important volet digital, en partenariat avec Google, et Facebook/Instagram permettront de sensibiliser plus largement les consommateurs.



« Les habitudes de consommation ont changées, désormais plus de 4 milliards de personnes à travers le monde ont un accès à internet, ou l'on trouve une offre illimitée de produits en tout genre. Les contrefacteurs l'ont bien compris et ont investi les réseaux de distribution en ligne pour duper les consommateurs et les rendre complices de leurs actes. Il faut sensibiliser, avertir et prévenir la population des dangers qu'ils encourent pour éviter que cette économie illicite et dangereuse envahisse la France et l'Europe. » déclare Christian Peugeot, Président de l'Unifab.

Cette campagne, organisée avec le CNAC, l'INPI, la DOUANE et la GENDARMERIE, est l'occasion de souligner l'importance de la coopération entre les différents services administratifs et répressifs pour lutter efficacement contre les trafics de contrefaçon. En 2018 : 5.4 millions de faux articles ont été saisis par la Douane, dont 30% résultent d'achats en ligne, de nombreuses filières organisées ont été démantelées en coopération avec la Gendarmerie.

L'engagement de la ville de Cannes, à travers son maire, M. David Lisnard, démontre également l'intention de la ville de s'investir dans la lutte contre la contrefaçon en faveur de la protection des consommateurs et dans la promotion de la propriété intellectuelle, un droit qui défend la création et l'innovation !

union des
fabricants **unifab**

inpi



LES MEILLEURS PLANS N'EN SONT PAS FORCÉMENT...

<http://www.lesmeilleurs-contrefacons.co>

Mannequin haute couture 999.00 € 250.00 €	Montre de marque 499.00 € 149.00 €	Appareil Photo 20 M Pixels 999.00 € 508.00 €	Sac de luxe 799.00 € 149.00 €
ACHETER	ACHETER	ACHETER	ACHETER
4 Pneu qualité supérieure 499.00 € 115.00 €	Médicaments 19.90 € 4.99 €	Baskets de sport 149.00 € 55.00 €	Smartphone 1499.00 € 415.00 €
ACHETER	ACHETER	ACHETER	ACHETER
Casque Audio High Tech 399.00 € 46.00 €	Parfums de luxe 49.00 € 4.99 €	Lunettes de marque 299.00 € 29.00 €	Crème solaire 19.00 € 1.50 €
ACHETER	ACHETER	ACHETER	ACHETER

ATTENTION À LA CONTREFAÇON
Découvrez comment éviter les pièges sur internet: nonalacontrefacon.com

union des fabricants **unifab**

En France, 37% des consommateurs ont déjà acheté de la contrefaçon sans le savoir, notamment sur internet.

Difficile, quand on n'a pas l'article sous les yeux, de faire la différence entre un vrai et un faux produit.

Soyez vigilant en vous assurant que le site consulté soit un site officiel et non une arnaque, et que l'on peut retourner l'article aisément en se faisant rembourser.

JOUEZ AVEC UNIFAB
L'Union des Fabricants

Toutes ces paires de lunettes de soleil vendues sur Internet sont des contrefaçons sauf une. Trouvez laquelle en la comparant à l'originale ci-dessus. Observez bien le prix, la qualité et le design.

La bonne réponse est celle à 99€
La design ressemble vaguement à celui de l'authentique et le prix est très attractif comparé à celui de la vraie paire de lunettes.

159 €

union des fabricants **unifab**

Le site internet nonalacontrefacon.com et le Musée de la Contrefaçon qui se situe dans le 16^{ème} arrondissement de Paris, vous apporteront tous les conseils dont vous avez besoin pour ne pas devenir victimes ou pire, complices, des contrefacteurs.

Chers e-consommateurs

 La première victime de la contrefaçon c'est vous !	 Les faux produits portent atteinte à votre sécurité, à votre santé, ainsi qu'à l'économie de notre pays.
 Le contrefacteur ne respecte aucune norme destinée à protéger l'environnement.	 La contrefaçon est un frein puissant pour l'innovation et la création.
 Les matériaux utilisés pour la fabrication des contrefaçons sont de piètre qualité.	 La contrefaçon fait perdre 35 mille emplois et 6.7 milliards d'euros à la France.
 L'achat d'une contrefaçon en ligne occasionne le vol de votre identité et de vos données personnelles.	 Les sanctions pour l'achat ou la vente de contrefaçon vont jusqu'à 7 ans de prison et 750 mille euros d'amende.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à manier le clic sur nonalacontrefacon.com

unifab.com

Dear e-consumers

 The first victim of counterfeiting is you!	 Fake products affect your safety, your health and the economy of our country.
 Counterfeiter does not respect any standard intended to protect the environment.	 Counterfeiting is a powerful obstacle for innovation and creation.
 The materials used for manufacturing fake goods are of poor quality.	 Counterfeiting is at the origin of 35 thousand jobs and 6.7 billion euros of loss in France.
 The purchase of a fake product online causes theft of your identity and personal data.	 Sanctions for the purchase or sale of counterfeit goods go up to 7 years in prison and 750 thousand euros fine.

For more information please click on nonalacontrefacon.com

unifab.com

Flyers



Cartes postales



Bandanas



Sac maillots / crèmes